DÉCEMBRE 2021

Bulletin Municipal

la Roche-Neuville

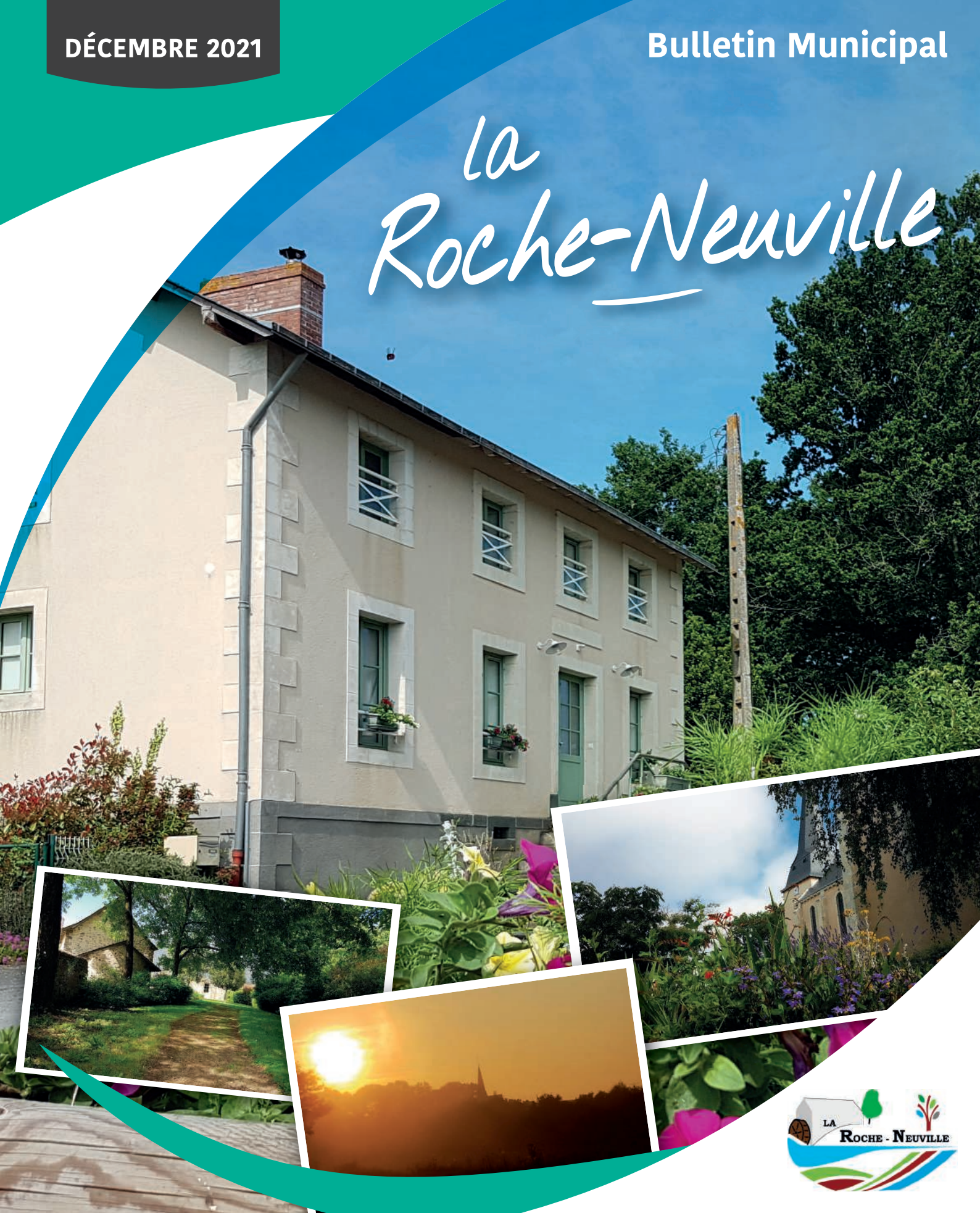

LA ROCHE - NEUVILLE

RETOUR EN IMAGES

11 juin

Concert Bach

13 juin

Jazz au jardin

Nuits de la Mayenne

OCT-NOV-DEC

Sorties Sportives

10 octobre

Cyclo-cross

12 octobre

Course Cycliste

11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Formation PSC1 des agents

Édito du Maire

Dans l'édition du Flash-Info de juillet dernier, je vous indiquais que nous avions de bonnes raisons d'espérer. En cette fin d'année je vous le confirme, restons positifs, même si la situation sanitaire de notre pays nous rappelle que nous devons rester vigilants et tout faire pour contenir cette pandémie. Nos comportements, nos actions, aussi petits soient-ils, doivent permettre de préserver notre statut sanitaire.

Nous retrouvons progressivement une vie sociale grâce à nos associations qui reprennent petit à petit leurs activités ; merci aux bénévoles et à tous ceux qui s'impliquent régulièrement pour redonner vie à notre commune.

Je remercie particulièrement le comité de pilotage « Terre de Jeux 2024 » qui propose différentes activités chaque mois le dimanche matin ; vous pouvez retrouver le programme sur l'application « Panneau Pocket ». Le « P'tit Bar » de SAINT-SULPICE, lieu emblématique du village, a repris ses ouvertures mensuelles pour le plus grand plaisir des habitués ; merci aux bénévoles qui ont repris du service. Enfin un nouveau conseil municipal des enfants a été élu.

Plusieurs événements marquants se sont déroulés depuis cet été : d'abord, le festival des Nuits de la Mayenne qui a eu lieu dans le parc du château de « La Rongère », le concert « Jazz au Jardin », la course de vélo sur route, le cyclo-cross, le tournoi de football des jeunes qui a rencontré un vrai succès pour une 1ère édition et enfin le marché de Noël à LOIGNÉ SUR MAYENNE, le 3 décembre, sur un nouveau site.

Sur le plan économique, la reprise s'est fait ressentir, les carnets de commandes des entreprises sont bien garnis. Malheureusement, la raréfaction des matières premières et le manque de main-d'œuvre restent des difficultés à surmonter. Les professionnels du tourisme ont vécu une saison estivale portée par un regain d'intérêt pour le tourisme vert. Notre commune dispose d'un potentiel de développement dans les activités touristiques, c'est la raison pour laquelle plusieurs porteurs de projets se sont manifestés ces derniers temps. Nous les soutiendrons dans leurs démarches afin qu'ils puissent s'installer et enrichir l'offre touristique de notre commune.

La synergie établie entre la commission « Cadre de vie », les bénévoles et les agents techniques, a permis de maintenir notre label « 3 fleurs » concernant le village de SAINT-SULPICE pour une durée de 3 ans. L'an prochain, ce sera au tour du village de LOIGNÉ SUR MAYENNE de remettre en jeu la fleur obtenue en 2018.

Avec Christophe DELOGÉ, maire délégué de SAINT-SULPICE, et l'ensemble des élus, nous aurons l'occasion d'échanger avec vous sur nos projets, d'abord, lors des cérémonies des vœux à LOIGNÉ le samedi 8 janvier à 18H30 et à SAINT-SULPICE le vendredi 14 janvier à 19H00 ; ensuite, lors des réunions publiques dédiées à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui sont programmées à LOIGNÉ le lundi 17 janvier à 19H00 et à SAINT-SULPICE le mercredi 19 janvier à 19h00.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2022.

Jean-Paul FORVEILLE

Maire de LA ROCHE-NEUVILLE

LA ROCHE - NEUVILLE

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal d'Enfants p.4
Rétrospectives 2021 p.5
Projets 2022 p.7
Actualités p.8
Informations pratiques p.9
Aides sociales p.11
Tarifs salle des fêtes p.12
Urbanisme p. 13
Maisons Fleuries p.14
Civisme p.15
Conseils sécurité p.16

ENFANCE ET JEUNESSE

Ecoles - Rentrée 2021 p.17-18
ALSH été 2021 p.19
Mercredis-petites vacances p.20
Dates d'ouverture ALSH p.20

VIE ASSOCIATIVE

Asso. des Parents d'Elèves p.21
Comité des fêtes p.21
Athlélic Laigné Loigné p.22
Club de l'Amitié p.23
Don du sang p.23
Pouss'Cailloux p.23
Boules Bretonnes p.23
Doug'Music p.24
Café municipal p.24
Amicale de la musique p.24
Les Amis du Patrimoine p.24
ADMR p.25
Polleniz p.26

L'INFO COMMUNAUTAIRE p.27

CONTACT MAIRIES p.30

CALENDRIER 2022 p.31

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal d'Enfants 2021-2022

Pour les jeunes conseillers de l'année 2020-2021, l'année aura aussi été perturbée : ils n'ont pas pu mener à terme leurs projets. Pour autant, ils n'ont pas été oubliés et dès que possible ils seront sollicités pour les finaliser.

En septembre, un nouveau conseil municipal d'enfants a été installé et 9 nouveaux conseillers ont été élus.
Bastien DURAND est le nouveau maire de ce conseil municipal des enfants. Il est assisté d'Armand DREUX et Timothé CHAUDET.
Tom COTTIER, Siméon LE QUELLEC, Raphaël ANSIAUX, Zack HOCDE, Robin SANTOS et Yaël HIVERT viennent compléter cette nouvelle équipe 100 % masculine.

Suite à la réunion du 9 novembre 2021, les nouveaux élus ont choisi des projets à mener sur l'année 2021/2022 :

- Tenir un stand sur le marché de Noël (vente de brochettes de bonbons et SOS cookies) pour reverser le bénéfice à une association
- Organiser une boum déguisée
- Relancer l'opération « Nettoyons la nature »

Et bien sûr, il y aura le traditionnel portage de chocolats aux personnes agées de la commune.

Nous pouvons compter sur leur spontanéité, leur enthousiasme et leur créativité pour mener de beaux projets pour notre commune.

Rétrospective 2021

Les travaux du lotissement du Stade 4 vont bon train!

A ce jour, sur les 18 lots mis en vente par la mairie au prix de 44€TTC/m², il ne reste plus qu'un lot à trouver preneurs.

Zone artisanale de « La Grande Touche »

Afin de répondre à la demande des artisans de la commune, la zone d'activité artisanale est enfin réalisée.
Sur un terrain de 10 000m² découpé en 3 parcelles, 2 artisans déjà installés à Loigné sur Mayenne souhaitent y déménager.

Réalisation d'un plateau rue Victor Hugo

Suite à plusieurs constats de vitesse excessive dans le lotissement du Stade, ce qui met en danger les piétons et plus particulièrement les enfants, la municipalité a décidé de réaliser un plateau surélevé rue Victor Hugo.

Plan d'eau à Saint-Sulpice

Le plan d'eau de Saint-Sulpice, près du lotissement du Verger a été débroussaillé et nettoyé par les agents techniques de la commune en prévision d'y aménager un lieu de loisirs ouvert au public.

Voiries

- Réfection du réseau d'eaux pluviales de la rue de Bretagne et de la rue des vignes.
- Poursuite de l'aménagement de sécurité de la rue de Bretagne.

Acquisition foncière, rue de la Roche du Maine

Compte tenu de la situation très favorable, à proximité des commerces et de l'école, le conseil municipal a décidé d'acquérir la propriété au 5 rue de la Roche du Maine en vue d'un futur projet d'aménagement d'une zone d'habitat partagé.

Rétrospective 2021

Fleurissement

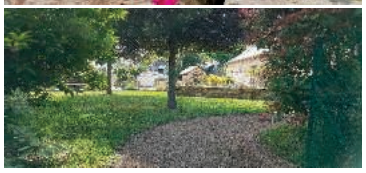

Le 8 novembre 2021, le jury régional des Villes et Villages Fleuris a remis son verdict : **Saint-Sulpice conserve ses 3 fleurs**. Ce label est valable 3 ans à la condition que la commune entretienne la qualité actuelle de son fleurissement et de ses démarches en faveur d'un meilleur respect de l'environnement.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Cette récompense, c'est la récolte d'un investissement collectif, c'est celle de tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie : particuliers, agents communaux (Serge, Sylvaine, Gaylord et Ronan) et les bénévoles de l'équipe du Fleurissement.

Mais le poids des années amène certains à laisser la place à des bénévoles plus jeunes. C'est ainsi que Georgette Barais, Marie-Josèphe Marteau, Berthe Lamy, René (et Nicole) Banctel, Philippe (et Michèle) Landrin, Roland Besnier, et Anne et Douglas Hepburn, ont décidé de passer le flambeau.

Une petite cérémonie de remerciements a été organisée à leur attention le 25 novembre. Tous n'ont pas pu venir mais, de la part de chacun, que tous soient remerciés pour leur engagement de longue date !

Terre de Jeux 2024

Depuis le mois de juin, des sorties sportives sont proposées sur la commune et ouvertes à tous sans niveau sportif requis. L'objectif est de permettre la rencontre et le partage entre amateurs de sport ou personnes souhaitant se mettre au sport.

C'est donc devenu un petit rituel : le dimanche matin à 10h, on se réunit, on se retrouve et on fait du sport ensemble. Les randonnées rencontrent un beau succès avec une vingtaine de marcheurs à chaque sortie, les VTTistes sont une demi-douzaine, comme les coureurs à pied. Au programme : le 2ème dimanche de chaque mois c'est randonnée, le 3ème dimanche c'est VTT et le 4ème c'est course à pied. Le programme est affiché en mairie chaque mois. Vous le retrouverez aussi sur le site internet de la mairie ou par l'application Panneau Pocket. Que vous soyez initié-e, amateur-rice ou débutant-e, n'hésitez surtout pas à les rejoindre. Ils vous attendent pour partager leurs circuits, leur passion du sport ou pour passer un bon moment.

De plus, la semaine nationale olympique et paralympique se déroulera du 24 au 29 janvier 2022. Sur la commune, l'équipe enseignante de l'école de La Roche fleurie et l'équipe d'animation ont concocté un programme pour mettre en mouvement nos jeunes sportifs sur le thème DU SPORT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT. La commission Terre de jeux vous prépare d'autres animations pour ce début d'année.

Enfin, vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du 4 septembre : un trait d'union festif et sportif sera tracé entre nos deux communes historiques, une belle occasion de se retrouver.

Projets 2022

Lotissements

- A Saint-Sulpice , viabilisation du lotissement de « l'Espace Ferdinand Barais ».
  Création de 5 lots de 402 à 568 m².
- A Loigné sur Mayenne, viabilisation du lotissement de « La Pièce Martin » prévue pour le 2ème semestre 2022.

Atelier « Caramiel »

Rénovation et agrandissement de l'ancien foyer des jeunes à Loigné afin de permettre l'installation de l'Atelier Caramiel.

Autres projets

- Implantation d'un City Parc à Saint-Sulpice.
- Rénovation de l'éclairage public à Neuville : Travaux qui visent à réduire la consommation d'énergie.
- Programme de travaux de voirie avec quelques aménagements de sécurité à Loigné.
- Extension du parking, rue des Coprins.

Création du parking du cimetière à Saint-Sulpice

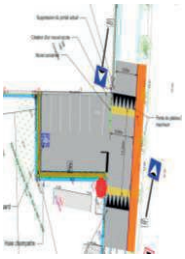

Le conseil municipal a décidé de retenir le projet de réalisation d'un parking aux abords du cimetière et d'aménagement de sécurité sur la RD 112 (rue du Val Fleuri) en entrée d'agglomération au niveau du cimetière.

Le réaménagement du jardin du souvenir à Saint-Sulpice est également prévu.

En fonction des accords de subventions d'autres projets pourraient voir le jour au 4ème trimestre :

Zoom sur...

Création d'un boulodrome et Club House

Le Conseil municipal étudie le projet de construction d'un bâtiment destiné à abriter les deux terrains de boules bretonnes situés derrière les vestiaires de football et de création d'un club House mutualisé entre le club de boules bretonnes et le club de football à Loigné sur Mayenne ; une étude de potentiel photovoltaïque a été réalisée par TEM 53 pour la couverture de ce bâtiment.

Mais encore ...

- Aménagement avec extension du cimetière de Loigné.
- Aménagements hydrauliques sur la commune de Loigné afin de régler des problèmes d'inondations en cas de fortes précipitations (l'étude est en cours).
- Réfection d'une partie de la toiture de l'Église de Loigné (un diagnostic global de l'Eglise est engagé pour envisager une programmation des travaux de rénovation).
- Implantation d'un espace de Fitness extérieur à Loigné.
- Etude d'implantation d'un bac à Neuville pour rejoindre St-Germain de L'Hommel
- Etude de rénovation de l'école élémentaire

Actualités

P'tit clin d'œil à nos deux restaurants pour leur ouverture en 2021 !

Restaurant « Le Morilland »

Au cœur de Loigné-sur-Mayenne, le restaurant vous ouvre ses portes tous les jours. En couple, entre amis, en famille, venez découvrir la cuisine simple et savoureuse de Nicolas Busson. Pour vos repas de groupe, vous pouvez réserver l'une de nos deux salles à votre disposition (jusqu'à 50 personnes)

Bar Restaurant Traiteur
Le Morilland
2, rue de Bretagne
53200 Loigné-sur-Mayenne
Tél. 02 43 07 29 62

Restaurant « Les Copains d'abord »

Situé au bord de la rivière la Mayenne dans un joli site avec un paysage magnifique. Profitez de sa terrasse et de ses transats pour déguster ses cocktails et sa cuisine traditionnelle. Réouverture en mars 2022.

Bon à savoir !

Afin de faciliter votre vie quotidienne, la mairie tient à votre disposition une liste actualisée des jeunes pouvant assurer des gardes ponctuelles de vos enfants.

Les jeunes intéressés sont invités à s'inscrire en mairie.

Besoin d'une assistante maternelle?

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil départemental : www.assistantsmaternels53.fr

Informations pratiques

Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Recensement citoyen

Inscription obligatoire pour tous les jeunes français à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer dès le mois du 16ème anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cartes nationales d'identité

L'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fait désormais dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 3 communes sont équipées : Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier sur Mayenne. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé par la ville de Château-Gontier sur Mayenne de mettre en place des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.

Les créneaux sont fixés de la manière suivante :

Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 -11H45.

Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45.

Attention aux délais…Pensez à anticiper !

Le saviez-vous ?

La nouvelle carte d'identité (format carte bancaire) est valable 10 ans.

Défibrillateurs

Trois défibrillateurs sont installés : l'un à l'entrée de la salle du Mille-Clubs et l'autre à l'entrée des toilettes publiques du centre bourg de Loigné sur Mayenne. Le défibrillateur de Saint-Sulpice se trouve à l'extérieur de la salle des fêtes, près du P'tit Bar.

Ils peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque.

Permis de conduire

Vos démarches sont simplifiées et aujourd'hui, vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne via le site internet:

https://permisdeconduire.ants.gouv.fr pour le permis de conduire.

https://immatriculation.ants.gouv.fr pour le certificat d'immatriculation.

Informations pratiques

Elections

La date limite pour s'inscrire afin de pouvoir voter à l'élection présidentielle des dimanches 10 et 24 avril 2022 est fixée au vendredi 4 mars 2022. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 ; pour y participer vous devez être inscrit sur les listes électorales au plus tard le vendredi 6 mai 2022.
L'inscription sur les listes électorales est en effet désormais possible jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

Pour information, un téléservice vous permet de vous inscrire sur les listes électorales (ou de signaler un changement d'adresse). Disponible 24 heures/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite. Il suffit de créer un compte sur service-public.fr pour accéder à la démarche "demande d'inscription sur les listes électorales", de répondre aux quelques questions en ligne, de numériser les pièces justificatives et d'envoyer le tout. En quelques clics, la demande est transmise à la commune de résidence.
Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales à la mairie : des formulaires d'inscription sont à votre disposition.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est toujours en cours sur la commune .

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de Mayenne Fibre https://www.mayenne-fibre.fr

Bibliothèques municipales

Nos bibliothèques font partie du réseau de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. A ce titre, vous pouvez réserver des ouvrages de la médiathèque et de la BDM par l'intermédiaire de nos bibliothèques. Un poste informatique est également à disposition du public.

L'inscription est gratuite. Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 ouvrages par adhérent adulte et 6 par adhérent enfant pour une durée d'un mois.

✓ Loigné sur Mayenne

Les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir :

- ***Le 1er lundi de chaque mois de 16h à 18h***
- ***Tous les mercredis de 16h à 18h***
- ***Tous les samedis de 10h à 12h***

Vous y trouverez environ **3500** livres de toutes catégories « enfants » et « adultes » ainsi que des DVD.

Nouveau 2022

- Arrivée d'une nouvelle dotation de livres adultes et enfants.
- Mise à disposition d'une mallette dédiée aux Ados.

Projet

- Installation d'une boîte à livres à l'espace loisirs de la Mare et à l'écluse de Neuville.

Les bénévoles se relaient pour vous accueillir et essayer de satisfaire au mieux vos envies de lecture.
Un créneau horaire est réservé aux MAM (Maisons des assistantes maternelles) le premier mercredi de chaque mois de 10h30 à 11h00.

A bientôt à la bibliothèque !

Les bénévoles : Anick, Anne, Christiane, Elisabeth, Florence, Ghislaine, Jacqueline, Lucie et Nicole.

✓ Saint-Sulpice

Grâce à la participation d'une dizaine de bénévoles, la bibliothèque de Saint-Sulpice ouvre ses portes le samedi matin, de 10h à 12h dans la salle de réunion de la mairie.
Certains samedis, la bibliothèque accueille dans ses locaux un atelier couture-tricot.

Etat civil
(juillet à décembre 2021)

Les Naissances

26/07/2021 – COUTURIER Tiam
26/07/2021 – CAUCHOIS Romane
27/07/2021 – SACRÉ Malo
11/08/2021 – SAULAIS Maëlan
02/09/2021 – ROUSSEAU Maël
16/10/2021 – RENOU Loevan
28/11/2021 – LECOTTIER Mathéïs

Les Mariages

14/08/2021
FORVEILLE François & MAZÉAS Caroline
02/10/2021
BREJOUIN Lionel & DESHAIES Nelly

Contact paroisse St Jean-Bosco :
02.43.26.35.52
paroisse-st-jean-bosco@wanadoo.fr

Aides sociales

Dispositif Argent de poche

Cette année, 8 jeunes Rocheneuvillois (6 : vacances d'été et 2 : vacances d'octobre), âgés entre 16 et 18 ans, se sont engagés dans le dispositif argent poche encadrés par les services techniques de la mairie. Les divers travaux (désherbage, peinture, nettoyage …) se sont faits dans une bonne ambiance et avec une envie du travail bien fait. Chacun a reçu 15 Euros par demi-journée travaillée.

Dispositif Pass'citoyen

20 Heures de travaux d'intérêt général = 175€

La Commune de La Roche-Neuville a mis en place le Pass'Citoyen pour tous les jeunes depuis le 1er janvier 2020.
Tu habites La Roche-Neuville, tu as entre 16 et 20 ans (révolus), en contrepartie d'une mission citoyenne de 20h, tu pourras bénéficier de 175€ pour financer ton permis B.

Participation financière aux voyages scolaires des collégiens et lycéens.

Depuis 2020, le conseil municipal a décidé qu'une aide financière aux voyages scolaires sera versée une fois par enfant entre la 6ème et la terminale.
Cette aide pourra être versée aux conditions suivantes :
- Versement d'une aide financière de 30% du reste à charge des frais de séjour jusqu'à concurrence de 75€ maximum (la dépense restant à charge prise en compte pour l'aide est donc plafonnée à 250€).

Aides pour les Vélos à Assistance Electrique

La Roche-Neuville souhaite favoriser l'usage du vélo et encourager la mobilité durable. Ainsi le conseil municipal a décidé d'offrir la possibilité aux résidents d'obtenir une **aide financière à hauteur de 50€ pour** l'achat d'un vélo électrique neuf. Cette aide est réservée aux personnes majeures et non-imposables dans la limite de 2 personnes par foyer, non renouvelable. Une fois la demande d'aide effectuée auprès de la commune, il sera possible de solliciter l'aide de l'Etat pour 50€ également.

Cadeaux de naissance

offerts par la commune sous la forme de cartes cadeaux.

Subvention versée à l' ADMR

afin de soutenir le maintien à domicile des personnes âgées.

Tarifs 2022 du Mille-Clubs – Loigné sur Mayenne

Mille-Clubs	Coût de location	
	Commune	Hors Commune
Salle		
❖ vin d'honneur	84.00€	114.00€
❖ Journée et soirée	151.00€	198.00€
❖ Week-end	188.00€	240.00€
❖ Saint-Sylvestre	208.00€	260.00€
Cuisine		
❖ toute manifestation confondue	82.00€	109.00€
Salle Association		
❖ complément location pour vin d'honneur	57.00€	84.00€
Vaisselle		
❖ Couvert complet	0.60€	0.60€
❖ Couvert simple	0.35€	0.35€
❖ A l'unité (verres vin honneur...)	0.10€	0.10€
❖ **Forfait ménage**	104.00€	104.00€
❖ **Caution**	300.00€	300.00€

Capacité: 119 personnes assises

Capacité: 60 personnes assises

Tarifs 2022 salle des fêtes de Saint-Sulpice

Nature de la location TARIFS HIVER DU 01/10 AU 30/04	Tarifs 2022 Commune	Tarifs 2022 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	110.00€	160.00€
Weekend	137.00€	194.00€
Réveillon du 31/12	160.00€	210.00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300.00€	300.00€

Nature de la location TARIFS ÉTÉ DU 01/05 AU 30/09	Tarifs 2022 Commune	Tarifs 2022 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	85.00€	160.00€
Weekend	105.00€	194.00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300.00€	300.00€

Urbanisme

Elaboration du PLU

Pour rappel, lors de séance du 28 janvier dernier, le conseil municipal a décidé de lancer l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire de la Roche Neuville.

En effet, alors que Loigné sur Mayenne dispose d'un Plan Local d'Urbanisme depuis 2017, le territoire de St-Sulpice reste régi par la règlementation nationale en matière d'urbanisme. Le nouveau plan local d'urbanisme doit donc permettre à l'ensemble des habitants d'être soumis aux mêmes règles en matière d'aménagement et d'urbanisme.

L'élaboration de ce PLU va durer environ 2 ans et la population communale sera invitée à participer à cette démarche afin de soumettre ses idées, ses suggestions et demandes lors de réunions publiques.

Cette concertation s'organisera de différentes manières :

- Un registre est d'ores et déjà à votre disposition dans les 2 mairies pour recueillir vos observations,
- Ces observations peuvent être également transmises par courrier adressé à M. le Maire à l'adresse postale de la mairie en indiquant « Concertation préalable relative au PLU » ou par mail à l'adresse spécifique créée : plularocheneuville@gmail.com
- Deux réunions publiques sont organisées pour vous présenter les grandes orientations du projet et échanger avec vous :

  - **A Loigné : Lundi 17 janvier à 19H00**
  - **A Saint-Sulpice : Mercredi 19 janvier à 19H00**

L'élaboration du Plan local d'Urbanisme est un moment fort pour réfléchir au devenir de notre territoire. Les élus comptent sur votre participation et votre mobilisation pour dessiner l'avenir de notre commune nouvelle.

Rappel des règles d'urbanisme

Certains travaux réalisés sur une construction existante (par exemple : abri de jardin, modification des ouvertures, changement de matériaux ou de couleurs de façades/menuiseries, pose de fenêtres de toit …) doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux ou d'un Permis de Construire à déposer à la mairie.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Pour la commune de Loigné sur Mayenne, vous pouvez **CONSULTER** le zonage de votre parcelle en accédant au règlement du PLU sur le *site* internet de la mairie (rubrique actualités). Celui-ci établit un zonage de la commune et fixe les règles de constructibilité de chaque zone.

Vous envisagez de faire des travaux ?
Une autorisation est peut-être nécessaire !

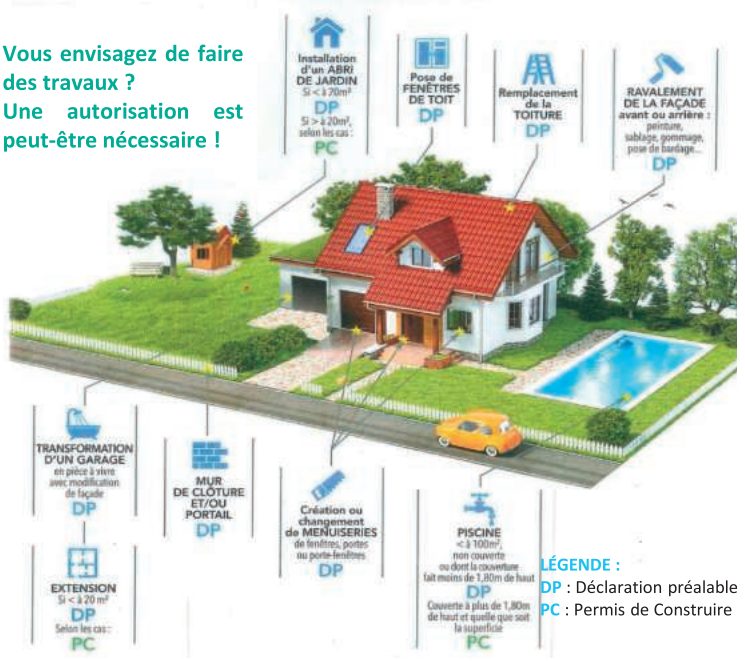

Attention : ces informations sont données à titre indicatif.
En effet, selon la nature de votre projet, la zone dans laquelle se trouve votre parcelle, la surface de plancher créée etc.… La nature de l'autorisation d'urbanisme à déposer peut être différente que celle indiquée sur ce schéma.

Résultats 2021
Maisons fleuries

Loigné sur Mayenne

CLASSEMENT MAISON AVEC JARDIN

1er	M. et Mme PAILLARD Michel
2ème	Mme TRÉMULOT Jeanine
3ème	M. et Mme JAN Claude
4ème	M. et Mme VALLÉE Gilbert
5ème	M. et Mme AVRIL Jean-Marie
6ème	M et Mme MELIN Paul
7ème	M. Mme MAHIER Christian
8ème	M. et Mme CHAUDET Philippe
9ème	Mme BOULAY Marie-Thérèse
10ème	M. et Mme COTTIER Lionel
11ème	M. et Mme REBOURS Christian
12ème	M. et Mme CADOT Marcel
13ème	M. et Mme BOUILLE Serge
14ème	M. et Mme ROSSIGNOL Roland
15ème	M. et Mme HOUSSIN Gérard
16ème	M. et Mme CHAUDET Robert
17ème	M. et Mme POUTIER Maurice
18ème	Mme BLU Paulette
19ème	M. et Mme BOISRAMÉ Claude
20ème	M. et Mme DROCHON Dominique
21ème	M. et Mme DENUAULT Claude
22ème	Mme GASCHOT Germaine
23ème	M. et Mme DESHAIRES Jean-Pierre
24ème	M. DEMAS Vincent
25ème	M. et Mme BARBET Pierre
26ème	Mme PIAU Denise
27ème	M. et Mme GOURNAY Léonce

CLASSEMENT BALCONS ET TERRASSES

1er	M. et Mme QUELIN Yannick
2ème	M. et Mme REILLON André
3ème	Mme MEIGNAN Suzanne
4ème	Mme PLANCHARD Joël

CLASSEMENT HORS AGGLOMERATION

1er (ex aequo)	M. et Mme BEAUJEAN Guy
	M. et Mme PIAU Serge

Saint-Sulpice

CLASSEMENT MAISON AVEC JARDIN

1er	M. et Mme LESPERANCE Alexandre
2ème	M. et Mme LEPAGE Didier
3ème	M. et Mme SIONNIERE Yves
4ème	M. et Mme BANCTEL René
5ème	M. BIGOT et Mme BOULC'H
6ème	Mme MARTEAU Marie-Josèphe
7ème	M. et Mme BOURGEAIS Silvère
8ème	M. BESNIER Roland
9ème	Mme LAMY Berthe
10ème	M. et Mme BETTON Alain

BALCONS ET TERRASSES

1er	M. et Mme LANDRIN Philippe

FENETRES ET MURS

1er	Mme BARAIS Georgette.
2ème	Mme PERSIL Paule
3ème	Mme BESIAU Christine

CLASSEMENT HORS AGGLOMÉRATION

1er	M. et Mme BOUVET

CLASSEMENT ECLUSES

1er	Ecluse de Neuville – M. FAUCHEUX
2ème	Ecluse de la Rongère – M. DE MESSEY

CLASSEMENT COMMERCE

1er	Restaurant « Les Copains d'Abord »

FÉLICITATIONS & MERCI
À tous les habitants pour leur participation à l'embellissement de notre commune

Civisme

Par " déchets verts " on désigne les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts. Sur le plan légal, ils sont considérés comme des déchets. Leur traitement et leur élimination sont donc soumis à une réglementation puisqu'ils peuvent être nocifs pour l'environnement. ***Jeter ses déchets verts sur l'espace public ou sur le terrain d'autrui est strictement interdit et passible d'une amende.***

Article L541-2 du Code de l'Environnement

>> Pensez-y ! Vous pouvez également composter ou pailler vos déchets verts.
C'est gratuit et ça évite des tours en déchèterie.
Plus de renseignements auprès du service Environnement au 02.43.09.55.88

>> HORAIRES DECHETERIE D'AZE

Tous les jours de 9h à 12h (accès interdit après 11h45)
et de 14h à 18h (accès interdit après 17h45) sauf le dimanche.
Tel. 02.43.07.29.11

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) diffusé par la circulaire du 9 août 1978.

Chiens et chats : des animaux divaguent. Les propriétaires sont responsables des dégradations ; soyez vigilants, car les journaux nous informent d'accidents graves, fréquents, par des morsures de chiens même si à priori ils ne sont « jamais méchants » !
Des aboiements répétés, en lotissement, sont signalés. Chacun doit prendre les dispositions nécessaires pour éviter la gêne créée pour le voisinage. **Attention, si votre chien est en divagation, sa prise en charge par les services de la commune peut vous être facturée.**

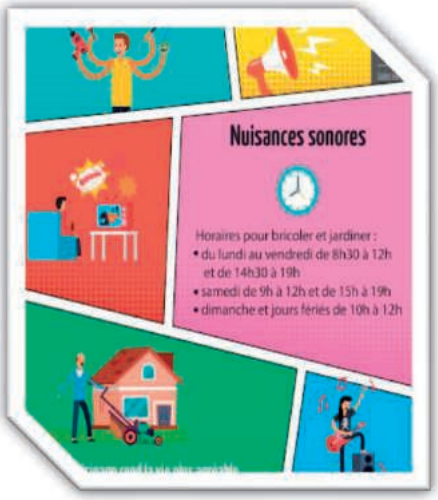

Bruit :
Il s'agit d'une nuisance difficilement supportable. Soyez respectueux du voisinage en maintenant le calme que vous souhaitez pour vous-même.

Il est interdit de faire du bruit en dehors des horaires suivants:

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14H30 à 19h30**
- **les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

RAPPEL SUR LA CIRCULATION

Les limitations de vitesse en agglomération et notamment dans les lotissements doivent être respectées.
Pour le respect de tous, pour les enfants qui jouent, pour les anciens qui se promènent, pour limiter le bruit, merci de bien vouloir respecter celles-ci.

Le saviez-vous

Un conducteur, qui refuse le passage à un piéton encourt une amende de 135€ et un retrait de 4 points sur son permis.

NOS P'TITS CONSEILS POUR L'HIVER !!

Qu'est-ce que le **monoxyde de carbone** ?
Invisible, inodore et non irritant, le **monoxyde de carbone** résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, par exemple, fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

Comment éviter les intoxications ?

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour **contrôler vos installations** :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant les périodes de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses…).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer les appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage…). Ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

CONSEILS SECURITÉ

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

« Soyez PARTENAIRE DE VOTRE SÉCURITÉ »

Contre les cambriolages :

- Sécurisez votre habitation
- Signalez nous toute présence suspecte, en composant le 17 (appel gratuit fixe ou mobile)
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et avisez nous rapidement.

Contre les escroqueries via internet :

- Protégez votre ordinateur : Installez un logiciel anti-virus régulièrement mis à jour.
- Sécurisez vos achats en ligne : Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par « http »
- Évitez les escroqueries : Méfiez vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.

ENFANCE & JEUNESSE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE LOIGNE SUR MAYENNE/ MARIGNÉ-PEUTON

Répartition des élèves :

Pour l'année 2021-2022, l'effectif du regroupement intercommunal de Loigné sur Mayenne et Marigné-Peuton est de 127 élèves répartis dans six classes :

- PS : 24 élèves sous la responsabilité de Fabienne Lamy-Guémas.
- MS/ GS : 25 élèves sous la responsabilité de Sylvaine Poulin
- CP : 16 élèves sous la responsabilité de Alexandra Aubert.
- CE1 : 17 élèves sous la responsabilité de Nolwenn Guérin et Adèle Davy.
- CE2/CM1 : 23 élèves sous la responsabilité de Lucie Lochain
- CM1/CM2 : 30 élèves sous la responsabilité de Pascal Bresteaux et Adèle Davy (le lundi)

3 assistantes d'éducation au service du handicap travaillent auprès de plusieurs élèves à l'école : Christine Brielles, Sandra Dumas, Christelle Gatineau

Les services d'accueil péri- scolaire, TAP et restauration sont assurés par Marion Chauveau, Angélique Cormier, Gisèle Lesage, Sophie Drochon, Tiphaine Jagla, Fabien Lemasson, Fantine Forestier et Christine Brielles.

Le retour à l'école depuis la rentrée est toujours organisé avec un protocole sanitaire adapté.

L'année scolaire est marquée par l'ouverture d'une sixième classe qui permet de mieux répartir les élèves dans des classes aux effectifs allégés, pour mieux les accompagner dans leurs apprentissages.

Cette année, le travail des différentes classes sera lié au thème des couleurs. Cela se déclinera dans tous les domaines d'enseignement. Des moments forts auront lieu pendant l'année.

L'EPS est toujours bien présent à l'école : les élèves, comme l'année passée, participeront à la semaine olympique et paralympique en lien avec le label Terre de Jeux de la commune.

Les élèves des classes élémentaires vivent un cycle de danse sur plusieurs périodes dans l'année, avec le conservatoire.
Une classe de découverte pour les élèves n'ayant pu la vivre il y a deux ans devrait pouvoir se réaliser en fin d'année.
Le travail, commencé l'an dernier, autour de la biodiversité et du terrain du verger, se finalisera par la proposition de panneaux explicatifs en fin d'année scolaire.

Nous mettons en œuvre la même organisation du temps scolaire que l'an passé. Les horaires d'enseignement obligatoires sont 9 h à 15 h 45.
De 15 h 45 à 16 h 30, les enfants sont pris en charge, par le personnel communal dans le cadre d'activités variées. Sur ce temps, les enseignants organisent des activités complémentaires de soutien pour un certain nombre d'enfants.

Nous restons toujours disponibles pour toutes informations relatives à l'école
Vous pouvez contacter Mr Bresteaux et toute l'équipe enseignante au 02 43 70 13 37

L'équipe d'enseignement et d'encadrement tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE HOUSSAY / St SULPICE

Répartition des élèves :

75 élèves au total dont 11 élèves de St-Sulpice. Les effectifs sont stables et permettent une nouvelle fois d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

- La classe de PS/MS : 15 élèves avec Mme Agnès SAGOT.
- La classe de GS/CP : 19 élèves avec Mme Anne-Sophie BROCHARD.
- La classe de CE1/ CM1 : 22 élèves avec Mme Stéphanie MONNIER et Mme Manon LE GUEN.
- La classe de CE2/CM2 : 19 élèves avec M. Loïc FAVERAIS et Mme Manon LE GUEN.

Manipuler, mesurer, transvaser, compter, la cuisine est une formidable porte d'entrée pour les apprentissages. Dès la petite section les élèves apprennent en se régalant. L'activité est poursuivie jusqu'au CP où tous les mercredis, des ateliers cuisine sont animés en petits groupes de 4 ou 5 élèves.

Les sciences, l'histoire sont aussi au programme et même les plus jeunes y participent. Ainsi, dans le cadre d'une opération voyage dans le temps, des ateliers de fouilles paléontologiques ont été menés dans les classes de maternelle.

L'année 2021 fut une année où les élèves de Houssay et St Sulpice se sont illustrés dans les activités mathématiques. En effet, les classes participaient au Rallye mathématiques "calcul@tice », un concours national de calcul mental en ligne.

Différents exercices à réaliser depuis son ordinateur, sous des formes très diverses et avec un temps limité. Les classes de l'école ont obtenu les mentions très bien et excellent. Une grande fierté pour tous puisque nos résultats étaient très nettement en dessus des moyennes nationales.

Les activités artistiques n'ont pas été négligées avec l'accueil dans la classe des CE de Anjale, illustratrice d'albums jeunesse, 2eme du prix Bullgomme de Château Gontier et qui est intervenue une journée pour présenter son travail et partager sa technique avec les élèves.

Mais l'évènement exceptionnel de cette année fut sans doute la venue de la télé dans la classe. A l'occasion du passage du Tour de France à Laval la classe des CM a eu le privilège d'accueillir 2 champions cyclistes, Anthony Geslin et Franck Renier pour les interviewer.

Un moment inoubliable pour les élèves, retransmis au journal national de France 3 (taper « tour de France Houssay » dans Google pour visionner le reportage). Ce temps fort était le prélude à la sortie de fin d'année : rejoindre en vélo l'étape du tour à Laval. 42 km, presque une formalité pour des élèves supers motivés.

Au centre : Anaïs, élève de Houssay, gagnante de la meilleure dictée du Tour de France (3500 participants) qui reçoit son diplôme de la part de Marc Madiot (directeur sportif de la FDJ et François Pervis recordman du monde du 200 mètres sur piste).

Pour **2022**, l'année sera sans doute moins médiatique mais tout aussi enrichissante, avec notamment pour les CE1/CE2/CM1/CM2 une grande sortie scolaire, direction l'Ardèche.

Bon à savoir !

Pour les enfants ayant 3 ans en 2022 ou sur le premier trimestre 2023, inscriptions le 2/3 et 4 mai 2022 ou par téléphone 02.43.07.75.13 pour fixer un rendez-vous.

ALSH été 2021

Ouverture de l'accueil de loisirs du mercredi 7 au vendredi 30 juillet pour les enfants de 3 à 12 ans, avec des activités à la carte pour les jeunes de 9 à 15 ans. Puis du lundi 23 août au mercredi 1er septembre pour les enfants de 3 à 12 ans.

Un thème pour chaque groupe :

- 3/5 ans : à l'aventure avec Marsu !
- 6/12 ans : départ quai des explorations

Des sorties sympathiques : musée du château de Mayenne, piscine de Château-Gontier, CCSTI de Laval, Camifolia, Natural'parc, ferme pédagogique de Bouère…

Merci aux intervenants : les Francas, service des sports, atelier du patrimoine et Mayenne Nature Environnement.

Des activités qui ont bien fonctionné (cuisine, activités manuelles, sportives, sortie vélo, jeux..).

Moins d'inscriptions pour les activités jeunes (9-15 ans) cet été, dommage ! Des animations ont été annulées, mais certains ont participé au Laser Game, bowling, 3 F, Aquaparc, soirée Mc Do / loup garou.

Merci à Mathys MINZIERE, qui est venu effectuer son stage BAFA cet été.

BREF …
Une équipe et des enfants au top
Un été au top (même si Mr soleil nous a manqué certains jours …)

Merci à tous !

ALSH mercredis et petites vacances 2021

Thèmes des petites vacances :

- ✓ Une page d'histoire (février/mars)
- ✓ Les aventures de Tintin (octobre/novembre)
- ✓ Le village de Noël (décembre)

Merci à Lou-Ann VERON qui commence son stage BAFA

Thèmes des mercredis :

- ✓ Super héros (janvier à février)
- ✓ Un monde féérique (mars à avril)
- ✓ Nature colorée (mai à juin)
- ✓ C'est la rentrée ! (septembre à octobre)
- ✓ Sur un air festif (novembre à décembre)

Une nouvelle année particulière, avec des protocoles sanitaires à respecter, deux groupes (3-5 ans et 6-12 ans) séparés, et des règles frustrantes pour les enfants et l'équipe d'animation ; mais importantes pour le bien-être de tous…

MERCI aux familles et aux enfants.

L'équipe d'animation *(Angélique, Christine, Fabien, Fantine, Gisèle, Marion, Sophie, et Tiphaine)*

Ouvertures ALSH 2022

Petites vacances d'hiver	Ouverture du lundi 7 au vendredi 18 février 2022.
Petites Vacances de printemps	Ouverture du lundi 11 au vendredi 22 avril 2022. (Fermeture le lundi 18 avril : Pâques)
Vacances d'été 2022	➢ Ouverture du vendredi 8 au vendredi 29 juillet 2022. Fermeture le jeudi 14 et vendredi 15 juillet. Fermeture du lundi 1er août au vendredi 19 août. ➢ Ouverture du lundi 22 au mercredi 31 août 2022.
Petites Vacances d'automne	➢ Ouverture du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022. (Fermeture le lundi 31 octobre)
Petites Vacances de Noël	➢ Ouverture du lundi 19 au 23 décembre 2022. Fermeture du 24 au 31 décembre.

VIE ASSOCIATIVE

L'APE du RPI Loigné / Marigné

L'APE est l'association des parents d'élève du RPI Loigné-Marigné.

Là aussi, malgré la crise sanitaire, l'APE s'est adaptée et a poursuivi ses actions.

Tous les 3 ans, l'association permet aux enfants de partir au ski et à la mer. Alors covid ou pas covid, il faut se mobiliser.

Chaque année, les membres de l'APE vendent plus de 2000 bouteilles de jus de pommes. Les ventes sont organisées le dernier vendredi avant chaque vacances scolaires.

En plus de cette action, au cours de l'année scolaire 2020-2021, un repas à emporter a été organisé, (plus de 200 repas réalisés par le restaurant Le Morilland) et des opérations « petits déjeuner » sont mises en place régulièrement.

Like N'hésitez pas à suivre notre page Facebook Loigné MarignéApelm

Le bureau cette année est constitué :

Président : Maxime BUCHER
Vice président : Erwan DANIAUX
Secrétaires : DURAND Jessica, Rose-Marie PELÉ
Trésoriers : AUVINET Sébastien, REILLON Julie

Le **marché de Noël**, organisé par l'APE a eu lieu le vendredi 3 décembre. Sur place : créateurs, exposants, vente de saucissons, sapin de Noël, maquillage de Noël et bien sûr le Père Noël.

L'APE du RPI Houssay/St-Sulpice

L'association a pour but d'organiser de nombreuses animations permettant de récolter des fonds pour aider les enseignants dans leurs projets pédagogiques tout au long de l'année.

Cette année, nous sommes encore plus actifs sur nos actions car nous allons financer une partie du voyage scolaire pour quatre niveaux de l'école qui se déroulera début juin, nous l'espérons tous.

Grâce à ces actions, les familles pourront bénéficier d'une aide pour réduire le coût du voyage.

Différentes actions seront menées tout au long de l'année 2022.

En 2022, le bureau est constitué :

Présidente : Aurélie Meignan.
Secrétaire : Bénédicte Boiteux.
Vice Secrétaire : Stéphanie Diaz.
Trésorerie : Pierre Luc Zemniack.
Membres: Véronique Hay, Céline Godier, Carine Barre, Adèle Davy, Audrey Briodin, Élise Lardeur et Adeline Guérin.

Le Comité des fêtes

- **Assemblée Générale** du Comité des Fêtes prévue le jeudi 20 janvier 2022 à 20 h 30 à la salle des Fêtes de Saint-Sulpice.
- **Le Barbecue de la « rentrée »** qui devait se dérouler le samedi 03 septembre pourrait être annulé et remplacé par une rencontre intercommunale entre Rocheneuvillois le dimanche 4 septembre 2022 (sujet évoqué par Nathalie CHARTIER lors de la Commission «Terre de Jeux » du 17 novembre 2021).
- **Relance d'une soirée à « thème »** le Samedi 26 novembre 2022 dans la salle des Fêtes de Saint-Sulpice si la situation sanitaire le permet.

Comité des fêtes

L'Athlétic Laigné Loigné

Mesdames, Messieurs, Chers amis sportifs,

Voilà une saison qui démarre....Nous mettons tout en œuvre pour l'aborder dans les meilleures conditions et nous espérons la plus belle possible.

Malgré une saison dernière en sourdine, à cause de l'épidémie, nous repartons avec 3 équipes seniors (1 en région R3 et 2 en District D2 et D3), 1 équipe en vétérans, 22 enfants évoluant dans le groupement jeune (U12 à U18), 1 école de foot composée de 60 enfants et un arbitre.

À noter que pendant cette période difficile, nos éducateurs avec l'aide de bénévoles ont su maintenir une activité donc MERCI à eux.

L'objectif pour nos équipes seniors va être de maintenir le niveau atteint et pour nos vétérans, c'est d'essayer de conserver son titre de vainqueur de coupe.

Quant à tous nos jeunes, l'objectif reste simple: c'est de prendre du plaisir, de progresser, d'être fier d'appartenir à ce club...

Tout cela en s'appuyant sur le travail de qualité effectué par tous nos éducateurs auprès de nos joueurs.

Nous profitons de ce mot pour remercier celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre: notre arbitre, nos dirigeants, nos bénévoles... Nous remercions aussi nos sponsors et les municipalités et la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. Sans toutes ces aides, rien ne serait possible.

L'Athlétic Laigné Loigné vous dit à très bientôt autour des terrains pour partager des moments sportifs et conviviaux.

Vive l'A.L.L.

Olivier GUILLET et Stéphane NOTAIS

Retrouvez-nous sur :
http://www.asloigne.com/documents.php

Le Club de l'Amitié

Après une année blanche due au Covid, les activités : belote, marche et autres … peuvent enfin reprendre.

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux
FÉDÉRATION DE LA MAYENNE

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues. Vous pouvez prendre contact avec **:**

- André BRIELLES, Président de l'association : 02.43.07.85.09
- Michelle CADOT, secrétaire : 02.43.07.84.72
- Christiane MELIN, trésorière : 02.43.07.35.57

DATES A RETENIR :

- 18 janvier : Assemblée générale et galette.
- 30.31 mars : Concours de belote.
- 14 juin : Pique-nique .
- 16.17.18 septembre : Belote.
- 13 décembre : repas du club.

Le Don du sang

Les besoins au quotidien : secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers… Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années. Produits sanguins : quels sont les besoins ? Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Tous les derniers mardis du mois, collecte de sang de 15h à 19h à la salle des fêtes de Château-Gontier !

Les Boules Bretonnes

Le bureau de La Boule Bretonne vous souhaite tous ses vœux pour l'année 2022.
Ceux qui aiment jouer aux boules peuvent nous rejoindre tous les mercredis après-midi lorsque le temps le permet.

- André BRIELLES, Président de l'association : 02.43.07.85.09
- Christiane MELIN et Claude DENUAULT : trésoriers.
- Didier PANNIER et Marcel CADOT: secrétaires

Les Pouss'Cailloux

- Randonnée -

Pour tous renseignements, contacter :

- Michel COUBARD au 09.72.85.34.99

L'association Doug'Music

Doug'Music est une association qui organise depuis quelques années des festivités musicales telles que la fête de la musique à Saint-Sulpice.

Pour 2022, la conjoncture actuelle invite à la prudence : il est compliqué et peu engageant d'organiser des répétitions avec le risque de voir la fête de la musique annulée pour cause de Covid.

L'association préfère vous donner rendez-vous en 2023 !

Le Café municipal

Enfin, le P'tit Bar a rouvert ses portes et pu accueillir, dès le 10 octobre, tous ceux qui éprouvent le besoin de se retrouver autour d'un moment convivial. Un an et demi après sa fermeture à cause de la crise sanitaire, ils étaient aussi plus d'une soixantaine à partager autour d'un verre de précieux instants de retrouvailles le 7 novembre.

Si, en traversant le bourg de Saint-Sulpice, vous apercevez le panneau « *Café Municipal ouvert ce dimanche* », sachez que Nicolas, René et leur équipe vous attendront le dimanche suivant pour vous proposer un café, un rouge chaud, un apéro, et bien d'autres surprises !

Les Amis du Patrimoine

Après une longue pause due à la situation sanitaire, l'Association des Amis du patrimoine de Saint-Sulpice (AP2S) va reprendre du service. Si l'histoire de Saint-Sulpice vous intéresse ou si vous avez des documents anciens sur la commune, n'hésitez pas à nous contacter ou nous rejoindre !

(Contact : Christophe Delogé (06.11.36.19.48)

Amicale de la musique

La fanfare de Loigné-sur-Mayenne est toujours présente, malgré le silence que nous a imposé la crise sanitaire !
De la musique, rayonnera le pouvoir de la vie et la joie de se retrouver autour d'ambiances chaleureuses pour mélomanes.
Dans nos valeurs associatives, le partage et la convivialité sont très importants.
Dans ce sens, nous partageons désormais tout avec nos amis de la fanfare l'Espérance de Marigné-Peuton !
L'Espérance et l'Amicale œuvrent désormais pour les amis Sulpiciens à l'occasion des cérémonies patriotiques.
Nous sommes ravis de vous rencontrer à chaque aubade !
Vous êtes musiciens et vous souhaitez rejoindre un groupe sympa, pas forcément très jeune c'est vrai mais après tout : ne faut-il pas se nourrir de l'expérience des anciens ?
Donc, si vous avez entre 7 et bien plus que 77 ans, nous sommes là pour vous accompagner à la formation musicale, à l'achat d'un instrument, à faire en sorte que chacun puisse trouver une juste place dans la partition de vie que nous tentons de jouer depuis plus de 30 ans !

A très vite, car l'arbre du silence porte toujours les fruits de la paix !
Les musiciens et musiciennes de tous horizons !

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Laigné - Loigné

Membres du bureau

Josiane Bertron
Josiane Pinson
Annick Mélin
Chantal Chaudet
Maryline Notais
Marie-Thérèse Clavreul
Marie-Christine Bézier

L'ADMR de Laigné-Loigné, c'est une équipe de **5 professionnels** qui interviennent à domicile et **7 bénévoles** qui animent l'association afin d'aider toute personne à **bien vivre chez soi**.

TÉLÉASSISTANCE

ACCOMPAGNEMENT PENDANT OU APRÈS UNE GROSSESSE

MÉNAGE ET REPASSAGE

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

AIDE AUX SÉNIORS

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

AIDE SUITE À UNE INCAPACITÉ TEMPORAIRE

50% En Crédit d'impôt ou en réduction d'impôt

Pour vos **dépenses engagées en 2021** auprès de l'ADMR, vous pourrez bénéficier
du **versement du crédit d'impôt**, si vous êtes non imposable
ou **d'une réduction d'impôt** si vous êtes imposable
dont le montant est à hauteur de 50% des dépenses
La Mesure Fiscale sera reconduite en 2022

Accueil du public
Mairie Marigné Peuton
Le lundi de 14h à17h

Accueil téléphonique :
Le lundi de 14h à17h
Le vendredi de 8h 45 à11h45

En dehors de ces permanences,
Possibilité de RDV

Appels de préférence aux heures ci-dessus.
Pour les urgences le service ATR répondra.
Tel : 02 43 06 21 47

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

Une question, besoin d'un service contactez-nous :

ADMR de Laigné-Loigné
2, rue de la Souabe
53200 MARIGNE PEUTON

Tel : 02 43 06 21 47
Mail : laigne-loigne53@orange.fr
Site Web :https://www.admr53.fr/

POLLENIZ
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Polleniz, une association au service de la biodiversité

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale de 2020, est secondé par un vice-président dans chaque département de la région, rôle assumé par Richard Chamaret en Mayenne.

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont ainsi répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles/émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique. Elle met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes comme la processionnaire du pin (pour laquelle 29 Mayennais se sont inscrits en 2021), du chêne, ou le Bombyx cul brun. Elle anime et coordonne la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. En Mayenne, elle gère le piégeage de RAE de différents lieux prisés par la population afin de les préserver de tout dommage (effondrement des berges, risque de chute dans un trou…) ou de tout risque sanitaire (transmission de différentes maladies comme la leptospirose, contamination des eaux de baignade/loisirs nautiques…). Cela a permis de capturer, selon les chiffres du premier semestre 2021, plus de 13 232 ragondins/rats musqués dans tout le département.

L'association propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'action collectif (PAC) Frelon asiatique qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de cet hyménoptère sur le territoire. Un plan auquel 53 communes mayennaises ont adhéré en 2021 et pour lequel 7 prestataires sont en convention avec Polleniz, permettant la destruction de 93 nids.

Polleniz, c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Polleniz 53
Responsable d'antenne : Fabien Angot
Elu départemental référent :
Richard Chamaret
17 boulevard des Manouvriers
Zone artisanale
53810 Changé
Tel : 02 43 56 12 40
Mail : polleniz53@polleniz.fr

Contact communal :
Philippe CHAUDET
tél : 06 86 20 96 75
ou 06 81 59 81 90

L' INFO COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE

Mardi de 15h à 19h
Mercredi de 15 à 19h
Jeudi de 10h à 18h
Vendredi de 15h à19h
Samedi de 10h à 18h

En dehors des heures d'ouverture, une boîte de retour des livres est à votre disposition sous le hall d'accueil Avenue Carnot
Tel: 02.43.09.50.53

La Médiathèque du Pays de Château-Gontier, située 32 Avenue Carnot à Château-Gontier, offre aux visiteurs des CD, DVD, presses et ressources électroniques.

Plus d'informations sur le site : mediatheque.chateaugontier.fr

CARTE LOISIRS

La communauté de Communes du Pays de Château-Gontier offre des tarifs préférentiels pour tous les loisirs (Carré, cinéma…) aux :

- Moins de 18 ans, apprentis et étudiants.
- Demandeurs d'emploi.
- Bénéficiaires d'un contrat RSA ou CAE.
- Personnes âgées percevant le fonds national de solidarité.

AIDE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

Pour ceux qui souhaitent faire un geste en recyclant leurs épluchures de légumes…, la Communauté de Communes de Château-Gontier aide à **l'achat d'un composteur**, avec un coup de pouce de **15€** par famille.

TRILOGIC

• CONTACTS DÉCHÈTERIES

Plus d'accès à partir de 11h45 et de 17h45

AZÉ
Tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 18h
sauf dimanche et jours fériés
Tél. 02 43 07 29 11

BIERNÉ
le mardi de 10h à 12h
le mercredi et le vendredi
de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h et
de 14h à 18h
sauf jours fériés
Tél. 02 43 09 59 27

Attention, pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter votre pass à l'entrée !

AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

Le service rénovation énergétique pour tous

Vous propose de :

- Réduire votre consommation et votre facture d'énergie
- Arrêter le fuel, le gaz…
- Isoler, changer les fenêtres, installer une VMC …
- Installer un poêle à bois, panneaux solaires, …
- Tout simplement, améliorer votre confort

ACCOMPAGNEMENT, NEUTRE et GRATUIT : 06-71-04-04-00

ptre@sud-mayenne.com

Nos experts répondront à vos questions techniques, financières (MaPrimeRénov, CEE, ANAH, Région, écoPTZ, …) du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h30**

PERMANENCES SUR RDV

Pour nous rencontrer et/ou faire un autodiagnostic gratuit et anonyme en quelques minutes : flashez le QR code.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous avez un projet d'amélioration de votre logement, avant d'entreprendre vos travaux, vous pouvez contacter :

La Communauté de communes du Pays de Château-Gontier *au :* *02 43 09 55 55* ou vous pouvez également vous déplacer lors de permanences, organisées tous les jeudi matin à l'Hôtel de Ville et de Pays de Château-Gontier de 9h à 12h.

Réhabilitation de votre système d'assainissement autonome

La préservation de la ressource en eau demeure une priorité et l'amélioration des systèmes d'assainissement devient une nécessité. Notre mode de vie génère une consommation en eau importante : 150 litres par habitant et par jour (WC, salle de bain, machine à laver…). Assainir, c'est avant tout traiter correctement les eaux usées issues des habitations ; c'est aussi protéger et préserver notre ressource en eau, la faune et la flore de nos rivières. En effet, un rejet des eaux usées n'importe où et sans traitement entraînera tôt ou tard la pollution d'un cours d'eau.

Pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a mis en place un dispositif d'aides financières pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Le Syndicat de Gestion de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (Azé, Château-Gontier Bazouges et Saint-Fort) : 02 43 09 55 71

Le Centre social **LE PEPS**
Du Pays de Château-Gontier,
Un lieu gratuit, ouvert à toutes et à tous!

C'est un lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels, mais aussi de participation des habitant à la vie de leur territoire.

Itinérant, le Centre social a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants sur le territoire en créant du lien social à travers ses différentes actions :

- Parentalité (soirée débats, cafés parents, conférences, …)
- Numérique (ateliers informatiques, initiation à la tablette ou au smartphone, aides aux démarches administratives sur internet, …)
- Echanges et rencontres (cafés papote, ateliers d'échanges de savoir-faire, Ludomobile, ateliers cuisine, …)
- Espace ressources jeunesse (accueil et information à destination des 15-30 ans)
- Sorties et accompagnements aux projets vacances.
- Temps forts (forum, festival bisannuel, …)

Le Centre social LE PEPS publie régulièrement une newsletter pour faire connaître ses animations. Pour la recevoir, merci d'en faire la demande par mail à : centre.social@chateaugontier.fr

Infos et renseignements :
Centre Social LE PEPS du Pays de Château-Gontier
Mairie annexe, Place de la mairie
53200 Château-Gontier sur Mayenne
02.43.09.55.80

ENQUÊTE MOBILITÉ

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité simplifié, une enquête est proposée au Grand Public au sujet de la mobilité, des transports et des déplacements au Pays de Château-Gontier.

La mobilité durable est un levier phare de l'attractivité du territoire, de l'amélioration du cadre de vie et de la lutte aux changements climatiques et à la pollution.

Quelles sont vos habitudes et vos attentes..

Cela ne prend que quelques minutes… alors répondez à l'enquête en flashant le QR Code :

En sud Mayenne, ce sont plus de 700km de chemins qui vous attendent !

Office de Tourisme
02 43 70 42 74
Place André Counord
53200 Château-Gontier-sur Mayenne

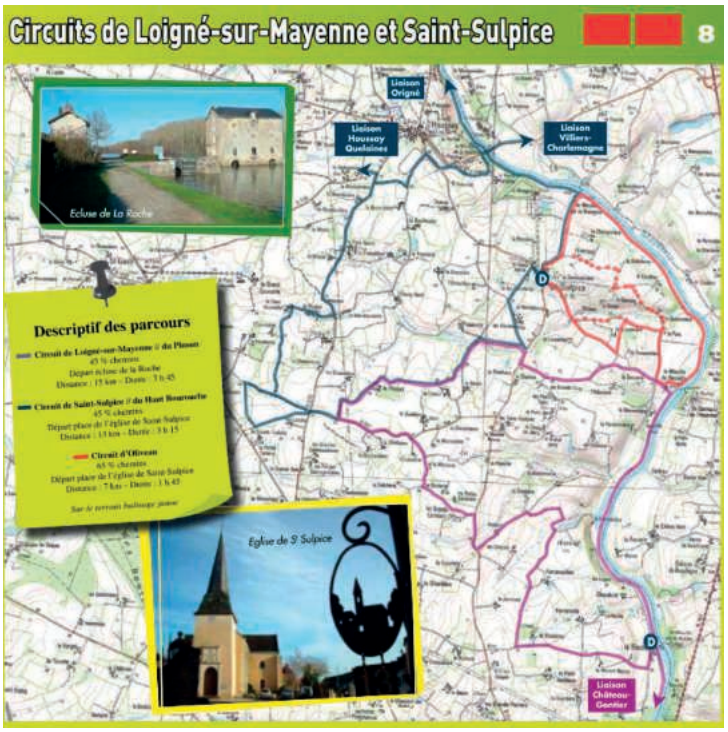

Avec les sites **Cirkwi** et **Visorando** et leurs applications pour smartphone, nous vous proposons d'emporter tous les **chemins de randonnée** du sud Mayenne dans votre poche ! Choisissez votre **itinéraire** et laissez-vous guider !
Retrouvez les **circuits** proposés par sud Mayenne tourisme :

- sur le site **www.cirkwi.com**
- sur le site **www.visorando.com**

CONTACT LA ROCHE-NEUVILLE

Loigné sur Mayenne

1 rue de la Roche de Maine
02.43.07.28.71

Horaires d'ouverture de la mairie:
Lu – Me – Je – Ve : 9H00 - 12H30
Samedi : 9H00 - 12H00

Loigné sur Mayenne

Espace Grand Maison
02.43.07.71.25

Horaires d'ouverture de la mairie:
Ma : 8H30 - 12H00
Ve : 14H30 - 17H30

Adresse e-mail : larocheneuville@chateaugontier.fr

Site internet : www.la-roche-neuville.mairie53.fr

Le saviez-vous ?

Un transfert d'appel est en place entre Saint Sulpice et Loigné afin de pouvoir répondre à vos appels sur une plage horaire de 5 journées et demie au lieu de 2 pour Saint Sulpice.

PanneauPocket, TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

L'application « PanneauPocket » vous permet de **recevoir des informations ou des alertes sur des événements concernant la commune**.
C'est un moyen de faire connaître des événements festifs, de vous donner des informations immédiates (animaux perdus, routes barrées, alertes météo, ...). L'appli est **gratuite et téléchargeable pour une utilisation sur smartphone, sur tablette ou sur ordinateur.**

Pour obtenir l'appli : **app.panneaupocket.com**

Disponible sur App Store
DISPONIBLE SUR Google Play
DISPONIBLE SUR AppGallery

Votre Agenda

JANVIER

S. 08 Janvier (après-midi)	Galette des Rois – A.C.P.G.
S. 08 Janvier (18h30)	Cérémonie des Vœux - Loigné sur Mayenne et remise des prix « Maisons Fleuries »
V. 14 Janvier (19h00)	Cérémonie des Vœux – St-Sulpice et remise des prix « Maisons Fleuries »
Mar. 18 Janvier (après-midi)	Assemblée Générale et Galette des Rois – Club de l'Amitié
J. 20 Janvier	Assemblée Générale du Comité des Fêtes (salle des fêtes de Saint-Sulpice)
D. 30 Janvier	Opération petit déjeuner A.P.E

FEVRIER

V. 04 Février	Jus de pomme A.P.E
S. 05 Février	Assemblée Générale et Galette - Amicale de la Musique

MARS

M.J 30.31 Mars	Concours de belote - Club de l'amitié

AVRIL

D. 03 Avril	Plat à emporter A.P.E
V. 08 Avril	Jus de pomme A.P.E

Ouverture du bar municipal de Saint-Sulpice tous les 1ers dimanches de chaque mois !

MAI

D. 08 Mai	Armistice
S. 21 Mai	Troc jardin à St-Sulpice
D. 22 Mai	Opération petit déjeuner A.P.E

JUIN

D. 03 Juin	Tournoi de football - A.L.L.
V. 10 Juin	Assemblée générale de l'A.S.L
M. 14 Juin	Pique-nique du Club de l'Amitié
D. 19 Juin ou 3 juillet	Fête de l'école

AOUT

S. 27 août	Tournoi de jeunes - A.L.L

SEPTEMBRE

D. 04 Septembre	Journée sportive - Terre de Jeux 2024
Mar. 13 Septembre	Course Cycliste à Loigné sur Mayenne
V.S.D 16-17-18 Septembre	Concours de belote - Club de l'Amitié

OCTOBRE

D. 9 Octobre	Cyclo-Cross à Saint-Sulpice

NOVEMBRE

Mer. 11 Novembre	Armistice
V.S.D 11.12.13 Novembre	Concours de belote – Boules Bretonnes
S. 19 ou D.20 Novembre	Sainte Cécile – Amicale de la musique
S. 26 Novembre	Repas comité des fêtes à St-Sulpice

DECEMBRE

V. 02 Décembre	Marché de Noël A.P.E de Loigné/Marigné
Mar. 13 Décembre	Bûche de Noël – Club de l'Amitié

Bonne ANNÉE 2022

Jeu des 7 différences

QU'EST-CE QUI TOMBE DU PÔLE NORD ET NE SE FAIT JAMAIS MAL?

LA NEIGE

Invitation Vœux

Les Élus de La Roche-Neuville vous invitent cordialement aux cérémonies des VOEUX 2022 à :

LOIGNE SUR MAYENNE : Le samedi 8 janvier à 18H30 à la salle du Mille-Clubs, rue d'Anjou.

SAINT-SULPICE : Le vendredi 14 janvier à 19H00 à la salle des fêtes.

A l'occasion de ces cérémonies, nous vous présenterons les réalisations 2021 et les projets pour l'année 2022.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Paul FORVEILLE

IMPRIM'VERT | 02 43 70 35 35 | FAGUIER